

SECURITE PUBLIQUE

Proposition de loi n° 1233 visant à prolonger l'application des articles 3, 6 et 9 de la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et portant dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [20 novembre 2008] (p. 7659)

Intervention du Gouvernement
Mme Michèle Alliot-Marie (p. 7659)

Présentation du rapport de la commission des lois
M. Claude Bodin (p. 7661)

Discussion générale
Mme Delphine Batho (p. 7662) ; M. Michel Vaxès (p. 7664) ; M. Michel Hunault (p. 7666) ;
M. Philippe Gosselin (p. 7667)

Intervention du Gouvernement
Mme Michèle Alliot-Marie (p. 7668)

Discussion de l'article unique [20 novembre 2008] (p. 7662)

Article unique (p. 7669) : adopté

Explications de vote et vote [20 novembre 2008] (p. 7659)

Explications de vote
Mme Delphine Batho (p. 7669) ; M. Philippe Gosselin (p. 7670)

Vote des groupes

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :
contre : Mme Delphine Batho (p. 7664)
Groupe Gauche démocrate et républicaine : contre :
M. Michel Vaxès (p. 7665)
Groupe Nouveau Centre : pour : M. Michel Hunault
(p. 7666)
Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire :
pour : M. Philippe Gosselin (p. 7668)

Adoption de l'article unique (p. 7670)